

DEREK PRINCE
MINISTRIES INTERNATIONAL

Lettre d'enseignement

Les quatre dernières conditions



Partie 5/6

L'abondance de Dieu
Par Derek Prince

Jusqu'ici, dans la série « L'abondance de Dieu », nous avons vu que Dieu désire pourvoir abondamment aux besoins de son peuple, pour autant que celui-ci remplisse ses conditions. L'Écriture indique que les richesses, ainsi que la puissance, la sagesse, l'honneur, la gloire, la force et la bénédiction, appartiennent de droit à Jésus-Christ pour l'éternité. Pourtant, sur la croix, il a renoncé à ces privilèges pour prendre part à un échange divin. Dans cet échange, Jésus a pris sur lui la malédiction due à l'humanité en vertu de la justice divine, afin que nous puissions recevoir la bénédiction qui lui revenait en raison de son obéissance parfaite.

La malédiction de la pauvreté décrite en Deutéronome 28 est l'une des malédictions que Jésus a subies jusqu'au bout. Sur la croix, il avait faim, il avait soif, il était nu et il avait besoin de tout. Voilà ce qu'est une pauvreté absolue. Jésus a subi jusqu'au bout la malédiction de la pauvreté afin que nous puissions recevoir « la bénédiction d'Abraham » (Galates 3:13–14, LSG). Et quelle est la bénédiction d'Abraham ? Genèse 24:1 dit qu'Abraham avait été béni « en toutes choses » (Semeur).

Nous avons vu, à partir de 2 Corinthiens 9:8 et d'Éphésiens 2:8–9, que trois principes importants régissent la manière dont nous recevons l'abondance de la grâce de Dieu, qui nous permet d'être bénis « en toutes choses ». Premièrement, la grâce de Dieu ne peut jamais se mériter. Deuxièmement, elle ne peut nous parvenir que par un seul intermédiaire : Jésus-Christ. Troisièmement, nous ne pouvons la recevoir que par la foi.

Beaucoup de chrétiens ne voient pas que la grâce de Dieu pourvoit aussi à nos besoins financiers et matériels, si nous remplissons les conditions qu'il a fixées pour la recevoir. Nous devons toutefois garder à l'esprit la distinction déjà faite entre chercher à mériter la grâce de Dieu et remplir ses conditions.

1. Les motivations et les attitudes

Dans la lettre d'enseignement précédente, « *Remplir les conditions* », après avoir examiné les principes fondamentaux, nous avons posé la question : « Quelles sont les conditions de Dieu ? » Nous avons découvert qu'il existe cinq conditions précises pour recevoir l'abondance de Dieu.

La première condition est que nos motivations et nos attitudes soient justes. Nous avons examiné cinq aspects de cette condition dans la lettre précédente :

1. Il est mauvais de faire de la richesse notre dieu.
2. Il est mauvais de chercher à s'enrichir par des moyens contraires à l'éthique.
3. Il est mauvais de mettre notre confiance dans la richesse.
4. Il est mauvais d'utiliser nos richesses égoïstement.
5. Nous devons partager nos biens avec les pauvres.

Dans cette lettre, nous allons étudier les quatre conditions restantes, en commençant par la deuxième :

2. La foi est essentielle

La deuxième condition pour recevoir l'abondance de Dieu est la foi. Nous avons déjà vu que l'abondance fait partie de ce que la grâce de Dieu met à notre disposition. Comme tout ce que la grâce nous accorde, elle ne peut être reçue que par la foi. Cependant, nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la foi. C'est la condition première et indispensable pour mener la vie chrétienne. « Le juste vivra par la foi » (Romains 1:17, LSG). Pour mener une vie juste, nous devons nous appuyer sur la foi dans tous les domaines. Cela s'applique à nos finances autant qu'à tous les autres domaines de notre vie.

De plus, l'inverse est également vrai. « Or tout ce qui n'est pas sur le principe de la foi est péché » (Romains 14:23, Darby). Lorsque nous gérons notre argent dans l'incrédulité, cela conduit à des conséquences marquées par le péché : la cupidité, l'avarice, et même le fait de retenir ce qui revient à Dieu. Toutes nos décisions concernant l'usage de notre argent doivent reposer sur la foi.

Agir par la foi, c'est obéir à la parole de Dieu sans attendre de voir la récompense promise. Cela s'applique aussi à nos finances. Jésus dit : « Donnez, et il vous sera donné » (Luc 6:38, LSG). Lorsque nous agissons par la foi, nous donnons d'abord. Nous recevons ensuite, au moment choisi par Dieu. Si nous attendons d'« en avoir les moyens », nous ne donnons pas par la foi. Si nous regardons cette vérité avec foi, nous ne sommes jamais trop pauvres pour donner. Au contraire, commencer à donner par la foi fait partie du remède à la pauvreté. Lorsque la veuve a donné ses deux dernières petites pièces au Seigneur, Jésus l'en a louée. Il ne lui a pas reproché d'être « dépensière » ou « irréaliste » (voir Luc 21:1–4).

Nous avons déjà mentionné que les lois qui régissent l'utilisation de l'argent sont semblables à celles qui s'appliquent dans l'agriculture. Paul le souligne en 2 Corinthiens 9. S'adressant à des chrétiens sur la manière dont ils devraient donner leur argent à l'œuvre du Seigneur et à son peuple, il dit :

> « Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. » (2 Corinthiens 9:6, LSG)

Paul compare ici le fait de donner à celui de « semer », et le fait de recevoir à celui de « moissonner ». Il veut montrer que, si nous souhaitons moissonner, nous devons d'abord semer. L'exemple de l'agriculteur renforce cette idée. Chaque fois qu'un agriculteur ensemence son champ, il exerce sa foi. Il croit que les grains qu'il sème se multiplieront. Il en va exactement de même de nos dons en tant que chrétiens. Si nous voulons moissonner, nous devons d'abord semer. De plus, ce que nous moissonnerons sera proportionnel à ce que nous aurons semé. Si nous semons peu, nous moissonnerons peu. Si nous semons abondamment, nous moissonnerons abondamment.

Nous pouvons pousser un peu plus loin l'exemple de l'agriculteur. Semer ne consiste pas à éparpiller des graines au hasard, n'importe où. Si nous parcourions la rue principale en jetant des graines à droite et à gauche dans le caniveau, nous ne récolterions pas grand-chose. Pourtant, certains chrétiens donnent de cette façon. Au gré de leurs impulsions, sans prière ni principes, ils jettent simplement leur argent n'importe où. Il n'est donc pas étonnant qu'ils ne recueillent pas les bienfaits promis dans l'Écriture.

À l'inverse de cette dispersion au hasard, semer de façon responsable signifie choisir le meilleur sol, préparer le terrain au mieux, choisir le bon moment et semer les meilleures graines. C'est exactement ainsi que nous devrions gérer nos finances, individuellement comme collectivement. Nous devrions choisir le meilleur investissement pour l'extension du royaume de Dieu, nous préparer dans la prière, suivre soigneusement les principes établis dans la parole de Dieu et donner ce que nous avons de meilleur. Autrement dit, nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour obtenir le meilleur rendement de notre investissement.

En Malachie 3:8–12, nous trouvons plusieurs principes liés entre eux qui régissent notre gestion financière, en particulier le versement de nos dîmes à Dieu :

> « Un homme frustrera-t-il Dieu ? Toutefois, vous me frustrez, et vous dites : En quoi te frustrons-nous ? Dans les dîmes et dans les offrandes élevées. Vous êtes chargés de malédiction, et vous me frustrez [toujours], [vous], la nation tout entière. Apportez toutes les dîmes à la maison du trésor, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison, et éprouvez-moi [mettez-moi à l'épreuve] par ce moyen, dit l'Éternel des armées, si je ne vous ouvre pas les écluses des cieux, et ne verse pas sur vous la bénédiction, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus assez [de place]. Et je tancerai en votre faveur celui qui dévore, afin qu'il ne détruise pas pour vous le fruit du sol, et que, pour vous, la vigne ne soit pas stérile, dans la campagne, dit l'Éternel des armées. Et toutes les nations vous diront bienheureux. » (Malachie 3:8–12, Darby)

Les points suivants, tirés de ce passage de l'Écriture, sont importants :

- Lorsque notre gestion financière ne porte pas de fruit, nous tombons sous une malédiction. En réalité, cette absence de fruit fait partie de la malédiction dont Christ nous propose de nous délivrer.
- Comme partout dans l'Écriture, la foi est essentielle. Nous devons apporter nos dîmes avant de recevoir les bénédictions promises. Dieu dit : « éprouvez-moi par ce moyen », c'est-à-dire en apportant nos dîmes. Ce passage ne nous propose aucun autre moyen d'avoir part à cette bénédiction.
- L'acte de foi que Dieu demande concerne le domaine matériel, et la bénédiction qu'il promet concerne elle aussi ce domaine.

J'ai participé à des réunions de prière où des chrétiens priaient : « Seigneur, ouvre les écluses des cieux et répands une bénédiction. » Cela paraît bien, mais j'ai toujours envie de les secouer en leur disant : « Écoutez, la bénédiction ne vient pas en priant. Elle vient en donnant la dîme ! » Nous pouvons prier indéfiniment, mais si nous ne donnons pas la dîme, nous n'avons aucun droit à cette bénédiction.

3. Honorer par nos dons

La troisième condition pour recevoir l'abondance de Dieu est d'honorer Dieu et les hommes par nos dons. Romains 13:7 nous dit : « Rendez à tous ce qui leur est dû : [...] l'honneur à qui vous devez l'honneur » (LSG). Donner de nos biens est une manière importante de rendre honneur. L'Écriture révèle quatre façons différentes de le faire. Premièrement, par nos dons, nous honorons Dieu lui-même.

> « Honore l'Éternel avec tes biens [tes ressources], et avec les prémices de tout ton revenu : alors tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût. » (Proverbes 3:9–10, LSG)

Avant tout, nous devons donner à Dieu la part qui lui revient : les prémices. Si nous le faisons, il a promis de bénir et de faire prospérer ce que nous gardons pour nous-mêmes. Accorder systématiquement la première place à Dieu dans la répartition de nos ressources financières est une manière de lui rendre l'honneur qui lui est dû.

Deuxièmement, par nos dons, nous honorons nos parents. En Éphésiens 6:2–4, Paul nous rappelle que ce commandement est le premier à être accompagné d'une promesse.

> « Honore ton père et ta mère [...] afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre. » (Éphésiens 6:2–3, LSG)

Ce commandement d'honorer nos parents comporte des obligations financières. Dans Matthieu 15, les pharisiens reprochaient à Jésus de ne pas respecter les traditions des anciens. En retour, Jésus les accusait de préserver ces traditions tout en violant les commandements de Dieu. Il en donna un exemple précis :

> « Car Dieu a dit : Honore ton père et ta mère ; et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Celui qui dira à son père ou à sa mère : Ce dont j'aurais pu t'assister est une offrande à Dieu, n'est pas tenu d'honorer son père ou sa mère. Vous annulez ainsi la parole de Dieu au

> profit de votre tradition. » (Matthieu 15:4–6, LSG)

Remarquez comment nous devons honorer nos parents : en leur donnant de nos biens. Si nos parents ont des besoins financiers et que nous avons les moyens de les aider, mais que nous ne le faisons pas, nous ne leur rendons pas l'honneur qui leur est dû. Fort d'une longue expérience dans la relation d'aide et la délivrance, je peux affirmer avec assurance que les choses ne vont jamais bien pour ceux qui n'honorent pas leur père et leur mère.

Troisièmement, par nos dons, nous honorons les serviteurs du Seigneur qui répondent à nos besoins par leur ministère. Dans Actes 27 et 28, nous lisons comment Paul et ses compagnons ont survécu à un naufrage et ont gagné l'île de Malte. Par la suite, Paul a commencé à exercer son ministère auprès des malades de l'île, et beaucoup ont été guéris. Puis, lorsque le moment est venu pour Paul et ses compagnons de partir, le récit rapporte à propos de ceux qui avaient bénéficié de ce ministère : « On nous rendit de grands honneurs, et, à notre départ, on nous fournit les choses dont nous avions besoin » (Actes 28:10, LSG). En répondant aux besoins financiers et matériels de Paul et de ses compagnons, ces habitants de l'île leur ont rendu l'honneur qui leur était dû pour leur ministère.

Quatrièmement, par nos dons, nous honorons les anciens qui nous dirigent dans l'église. Paul dit :

> « Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d'un double honneur [...] Car l'Écriture dit : Tu n'emmuselleras point le bœuf quand il foule le grain. Et l'ouvrier mérite son salaire. » (1 Timothée 5:17–18, LSG)

Il est clair que l'honneur auquel Paul pense est d'ordre financier et matériel. Plus les anciens sont fidèles dans l'exercice de leurs responsabilités, plus nous devons veiller à ce qu'ils reçoivent une rémunération qui témoigne d'un véritable honneur.

Nous voyons donc que nous rendons honneur par nos dons de quatre façons : en donnant à Dieu, à nos parents, aux serviteurs de Dieu qui répondent à nos besoins et aux anciens qui nous dirigent dans l'église. En anglais, l'expression courante « to pay honor », qui signifie « rendre honneur », contient le verbe « payer ». Ce détail est significatif. Si l'honneur que nous rendons à Dieu ou à un homme ne nous coûte rien, ce n'est pas un véritable honneur.

4. Des pensées, des paroles et des actes justes

La quatrième condition pour recevoir l'abondance de Dieu est que nos pensées, nos paroles et nos actes soient justes. Je veux d'abord mettre l'accent sur les pensées. Il est impossible de penser de travers tout en menant une vie juste. À l'inverse, si vos pensées sont justes, votre vie le sera inévitablement. Remarquez les instructions données à Josué alors qu'il allait conduire le peuple de Dieu dans son héritage :

> « Que ce livre de la loi ne s'éloigne pas de ta bouche, et médite-le jour et nuit, afin que tu prennes garde à faire selon tout ce qui y est écrit ; car alors tu feras réussir tes voies, et alors tu prospéreras. » (Josué 1:8, Darby)

À mes yeux, c'est la promesse de prospérité et de réussite la plus complète qu'une personne puisse souhaiter recevoir. Quelles sont les conditions fondamentales pour la recevoir ? Méditer la loi du Seigneur. Prononcer les paroles de la loi du Seigneur. Obéir à la loi du Seigneur. Ce que nous pensons, ce que nous disons et ce que nous faisons déterminent ce que nous vivons. Je le résume ainsi : pensez selon la parole de Dieu, prononcez-la et mettez-la en pratique.

Nous trouvons une promesse encore plus large dans le Psaume 1. Dans le passage de Josué, la promesse est adressée à un seul homme. Mais dans le Psaume 1, elle est donnée sans restriction à toute personne qui remplit les conditions.

> « Bienheureux l'homme qui ne marche pas dans le conseil des méchants, et ne se tient pas dans le chemin des pécheurs, et ne s'assied pas au siège des moqueurs, mais qui a son plaisir en la loi de l'Éternel, et médite dans sa loi jour et nuit ! Et il sera comme un arbre planté près des ruisseaux d'eaux, qui rend son fruit en sa saison, et dont la feuille ne se flétrit point ; et tout ce qu'il fait prospère. » (Psaume 1:1–3, Darby)

Lisez attentivement ces cinq derniers mots ! Il n'y a là aucune place pour l'échec. Un tel homme réussira dans tout ce qu'il fait. Quelles sont les conditions de cette réussite ? Il y a trois conditions négatives et deux conditions positives.

Les conditions négatives, c'est-à-dire ce que nous ne devons pas faire, sont énoncées au verset 1. Nous ne devons ni marcher « dans le conseil des méchants », ni nous tenir « dans le chemin des pécheurs », ni nous asseoir « au siège des moqueurs ». Remarquez que, dans cette progression, on ralentit peu à peu : on marche, puis on reste debout, et enfin on s'assied. Si nous commençons à marcher dans la voie des méchants, nous finissons par nous y arrêter, puis par nous y asseoir. Nous devons éviter à tout prix cette mauvaise progression qui consiste à marcher, puis à s'arrêter, puis à s'asseoir. Pourtant, des chrétiens acceptent régulièrement le conseil des méchants dans de nombreux domaines de leur vie. Puis ils s'étonnent de ne pas prospérer. Ils enfreignent une interdiction fondamentale : nous ne devons pas marcher dans le conseil des méchants.

Après ces conditions négatives viennent deux exigences positives. Premièrement, celui qui réussit trouve son plaisir dans la loi du Seigneur ; deuxièmement, il la médite jour et nuit. Si je devais choisir dans l'Écriture une prescription absolument centrale pour la prospérité, ce serait de méditer de la bonne manière. Ce qui remplit et occupe nos pensées déterminera réellement ce que nous vivrons. La Bible dit de quiconque remplit ces cinq conditions : « tout ce qu'il fait prospère ». Dès maintenant, en lisant ces mots, décidez que vous serez une telle personne ! Puis revenez sur ces conditions. Relisez-les et méditez-les jusqu'à vous en imprégner. Lorsque ce sera le cas, il vous sera naturel d'agir en accord avec elles.

5. Laisser Dieu apporter l'abondance

Voici la cinquième et dernière condition : laissez Dieu vous apporter l'abondance, à sa manière et en son temps. Ne cherchez pas à vous en emparer ! Laissez Dieu vous l'apporter. Il doit en être de même pour les finances que pour l'agriculture. Nous plantons la semence, mais c'est Dieu qui fait croître la récolte.

Je me souviens d'un séjour en Irlande, il y a des années. J'y ai entendu parler d'un petit garçon de six ans à qui ses parents avaient donné des pommes de terre à planter. Il est sorti et les a plantées. Une semaine plus tard, il est allé voir si elles poussaient. Il n'y avait aucun signe de croissance. Deux semaines plus tard, il ne voyait toujours rien ; il les a donc déterrées pour voir si elles poussaient. Finalement, il les a déterrées trois ou quatre fois, et elles n'ont jamais poussé ! Certains chrétiens sont comme cela. Ils plantent leurs pommes de terre, puis les déterrent pour voir si elles poussent. L'essence même de la foi, c'est de laisser Dieu faire. Nous remplissons les conditions, mais Dieu accomplit la promesse.

Deutéronome 28:2 dit à ceux qui remplissent les conditions de Dieu :

> « Et toutes ces bénédictions viendront sur toi et t'atteindront. » (Deutéronome 28:2, Darby)

J'aime ce mot : « t'atteindront ». Nous ne courons pas après les bénédictions ; ce sont elles qui nous courent après. Je peux me coucher le soir en me demandant quelle bénédiction m'aura rattrapé à mon réveil le lendemain matin ! De la même manière, Matthieu 6:33 nous dit : « Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par-dessus » (LSG). Nous ne recherchons pas les « choses » ; nous recherchons le « royaume ». Dieu y ajoute alors toutes les « choses » dont nous avons besoin.

Pour récapituler, énumérons de nouveau les conditions que nous avons présentées pour recevoir l'abondance de Dieu. Premièrement, nos motivations et nos attitudes doivent être justes. Deuxièmement, nous devons mettre notre foi en action. Troisièmement, nous devons honorer Dieu, nos parents, les serviteurs de Dieu et nos responsables spirituels par nos dons. Quatrièmement, nous devons penser, parler et agir d'une manière juste. Cinquièmement, nous devons laisser Dieu nous apporter l'abondance, à sa manière et en son temps. Si nous remplissons ces conditions, nous pouvons être certains que l'abondance de Dieu nous atteindra.

Dans ma prochaine lettre, qui sera la dernière sur ce thème, nous examinerons le but de l'abondance de Dieu.

Lettre d'enseignement

Transcription: TL-L076-100-FRA
Dernière mise à jour: 10 Nov 2026
Site web: Derekprince.com/fr/resources

